



Du temps où il était en charge de la communication, le ministre Issa Tchiroma Bakary a enseigné ou rappelé à l'opinion que les médias ne sont pas des instances judiciaires. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas de compétence pour connaître des infractions (délits, crimes) commis dans la société. Cette prérogative incombe à d'autres institutions. La fébrilité est donc sans objet, des hauts dignitaires de la République qui s'époumonent à vouloir prendre l'opinion à témoin par médias interposés pour étaler leurs justificatifs. Elle est même suspecte

Une dissertation littéraire, lue il y a quelques jours à la Crtv-radio, par une belle voix féminine concluait péremptoirement à un non-lieu, en ce qui est du Covidgate. Hier un communiqué du délégué régional du ministère des Enseignements secondaires pour le Centre invitait instamment les responsables de structures inférieures à venir retirer, auprès de ses services, du matériel anti-Covid soudainement délivré par la ministre des Enseignements secondaires ! Plus tard, dans la même journée, le délégué départemental de l'une des deux Mefou prenait le relais de cette danse de Saint Guy. A l'audition de cette agitation, une question peut germer à l'esprit. Et même une seconde : les kits et masques ainsi libérés serviront-ils à récompenser les meilleurs élèves lors de la distribution des prix dans les établissements scolaires ? Sinon, cette opération de charme était-elle encore opportune au moment où les écoles ferment leurs portes, maintenant que les évaluations sommatives marquant la fin de l'année scolaire sont dans le train et que le train lui-même rentre en gare ! ? Quelqu'un nous a dit qu'il s'agit là d'une entourloupe, c'est-à-dire un mirage dans un virage. Mais nous autres ne sommes pas déjà si sévères dans la lecture de cette gesticulation. Voilà qui justifie notre seconde série de

questions. Car, nous voudrions tout de même bien comprendre avant de porter un jugement. Où étaient cachés ces masques et détergents jusqu'ici, au lieu de se trouver là où ils auraient dû être utilisés ? Existait-il réellement ou bien les sort-on du chapeau comme dans une partie de prestidigitation ? Pour les besoins de la cause, s'entend.

A quoi ressemblera la rentrée scolaire de 2020 ? Avons-nous titré il y a longtemps pour sonner le tocsin de l'inquiétude. Inquiétude fondée sur les choix stratégiques étonnants des pouvoirs publics dans la gestion de la pandémie du Covid. Choix caractérisés à l'époque par une sorte d'apathie et de laisser-venir, sans projection, pour devancer la difficulté. Nulle part nous n'avons, par exemple, remarqué l'édification d'un nouveau bâtiment au sein d'une enceinte scolaire en vue de prévoir l'inéluctable distanciation sociale parmi les apprenants, dans le microcosme de la salle de classe. Nulle part il n'a été question du recrutement d'enseignants vacataires dans les établissements, en vue de pallier la carence en personnel, consécutive au dédoublement éventuel des salles de classes. Mais, surprise. A la veille de la rentrée scolaire, les autorités en charge du secteur de l'éducation ont fait une trouvaille géniale : le système de la mi-temps allait être ressuscité et ravivé. Même dans l'enseignement secondaire. On les entendit pérorer dans les médias. Sur un ton doctoral.

Et, sans rien y comprendre, l'on se surprie à imaginer la gymnastique d'esprit à laquelle devaient être soumis les chefs d'établissements scolaires et leurs collaborateurs pour implémenter les instructions de la hiérarchie. Dans la frousse. Sans regimber surtout. Avec des enseignants se démenant comme des diables dans des bénitiers. Probablement avec des heures de cours supplémentaires, jamais payables. Pourquoi même y faire allusion. Ces gagne-petit n'en méritent pas tant. Que diantre ! Et nous y voilà, peut-on plastronner triomphalement : l'année scolaire s'est achevée sans incident. Sans que l'on ne sût jamais que des fonds faramineux avaient été affectés à différents secteurs de l'Etat pour la gestion préventive de la pandémie.

POUDRE AUX YEUX

Le secteur de l'éducation ne fut pas seul touché par l'opacité de la gérance. L'on rapporte qu'un ministre de la République, fier de l'être sa vante d'avoir eu le génie de se passer de ces fonds spéciaux. Il aurait, pour la circonstance, utilisé d'autres lignes budgétaires affectés à son département ministériel. Mais, c'est un détournement de fonds ! Il n'y a pas un autre concept pour désigner cette opération. Allez demander à Owona Nguini qui sait tant de choses. Il vous dira que c'est le $B A = BA$ de la comptabilité des entreprises. Il ne s'agit même pas là d'une simple faute de gestion : c'est l'exemple classique du détournement de deniers publics. Et ce crime, lorsqu'il est établi, est puni dans notre législation par des peines privatives de liberté. Rien à y refaire. Puis, ne l'oublions pas, le chef de l'Etat, dans une de ses sorties, avait dénoncé l'inertie, manifeste dans la non consommation des crédits alloués pour certaines missions. Ailleurs, dit-on, l'on découvre la supercherie qui a consisté à brandir des échantillons d'un traitement prétendument découvert par nos chercheurs, alors qu'il était tout importé d'un pays ami. Que tentait de camoufler cette poudre aux yeux ?

Et maintenant, à la va vite, il faut ici et là trouver un palliatif à faire gober à l'opinion et surtout aux experts des services techniques compétents, commis pour démasquer toutes ces mises en scène. C'est comme si tout le monde s'était accordé pour mettre de côté une bonne part des

fonds alloués à la gestion du Covid, sans rien faire ! Espérant que la pandémie finirait par s'en aller d'elle-même grâce aux mesures préventives préconisées par le chef de l'Etat. Dans de telles conditions, un universitaire souvent conspué parle généralement d'un coup d'Etat contre la République. Oui. C'est quoi, en effet, cet éternel retour où tous les castings gouvernementaux sont constitués, en majorité, de sujets enclins à succomber à la tentation du détournement des deniers publics ! (Le terrible Essomba aurait parlé de succomber à la tentation du vol, avec la violence langagière qu'on lui connaît).

Plus tard, ils parleront d'arrestations et d'emprisonnements politiques, d'embastillements (comme aiment à le clamer à l'étranger les donateurs de leçons de démocratie, pour souligner le niveau moyenâgeux de nos institutions) ; de remboursement du corps du délit... Ils écriront des lettres ouvertes au peuple, au chef de l'Etat. Et patati et patata. Qui disait encore que la peine capitale a été abolie dans notre législation ???

Source : La Nouvelle
